





Conversion de dette nature: un capital pérenne pour protéger l'environnement



Marie de Longcamp – Senior Adviser
World Wildlife Fund
28 mai 2009



1. Concept de remise de dette nature
2. L'exemple de la Fondation pour les Aires Protégées à Madagascar
3. Remarques et conclusions



Remise de dette nature une eco-innovation



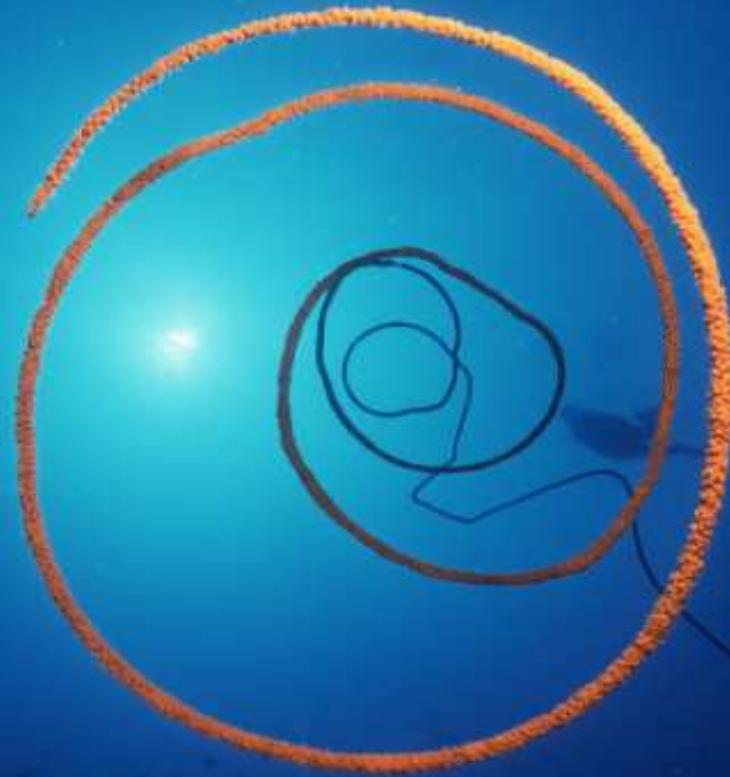


Principe

un échange **volontaire** entre
un créancier et un débiteur, d'une
dette contre la participation
financière du débiteur en faveur de la
préservation de la
nature



Tendances





**Madagascar :
pionnier dans les
remises de dettes
nature**



Le cas de Madagascar

2008: la plus large remise de dette affectée au capital de la Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité avec le gouvernement français

L'EXPRESS

ECONOMIE

Coopération

La France vient en aide à Madagascar

La France continue de soutenir le développement de Madagascar. Une enveloppe de 26,6 millions d'euros vient d'être approuvée par l'administration de l'AFD.

Madagascar signs conservation deal with France: WWF

Jun 12, 2008

NAIROBI (AFP) — Madagascar and France on Wednesday signed an agreement allocating 20 million dollars (13 million euros) to preserve Madagascar's rich biodiversity, the World Wildlife Fund said.



MADAGASCAR: New eco-deals protect unique forests



PORT LOUIS, 19 June 2008 (IRIN) - Madagascar has signed a series of environment agreements to protect unique forests and support local communities as part of a commitment by the government to ramp up environmental protection on the Indian Ocean island.

Objectifs:

- ❖ financer les coûts récurrents
- ❖ assurer une ressource pérenne pour les aires protégées



Biodiversité malgache : un Bien Public Mondial à préserver



Des réponses :

- ❖ un réseau d'aires protégées de 6 M d'hectares
- ❖ une stratégie de financement durable

Fondation pour les aires protégées et la biodiversité



Création en Janvier 2005

Mission

« Apporter un appui à la conservation de la biodiversité à Madagascar par la promotion et le financement de l'expansion, la création, la protection et la valorisation des aires protégées »





Profil et Gouvernance

- Institution privée d'octroi de financement
- Gouvernance assurée au travers du Conseil d'Administration, des Comités et de la Direction Exécutive
- **Plate forme de financement** , qui au sein d'une structure légale et institutionnelle, gèrent des comptes ou « fonds » séparés
- CA représentant **majoritairement la société civile**
- Autorisation de détention d'avoirs à l'extérieur et liberté de transfert de ces avoirs à Madagascar
- **Régime fiscal favorable** : exonération de l'impôt sur les bénéfices des sociétés et celui sur les revenus des capitaux mobiliers ; déduction fiscale pour les dons effectuées par les privés



Revenus et gestion des fonds

- Membres fondateurs (Gouvernement malgache, CI et WWF) et bailleurs AFD, FFEM, KfW, GEF et Banque Mondiale
- Capitalisation promise de 53 millions de US\$ en 2008
- Plateforme de financement composée de plusieurs fonds
 - Fonds de dotation investi à perpétuité sur les marchés financiers et dont le produit des intérêts vient financer les frais de fonctionnement des aires protégées
 - Fonds d'amortissement dont la totalité du capital et du produit est décaissée sur plusieurs années



Appui au financement des coûts récurrents des aires protégées



- ❖ Critères reposant sur une politique de priorisation
- ❖ Financer des sites à statut de protection définitif et ayant plus de trois ans d'existence
- ❖ Cas spécifiques possibles



En quoi les remises de dettes sont des financements innovants?





Mécanisme pérenne

Étalement sur plusieurs décennies du produit de l'annulation capturé dans un fonds de dotation placé à perpétuité

Réinvestissement d'actifs au profit de dépenses récurrentes, vitales pour le secteur et économiquement + justifié qu'une affectation à des dépenses conjoncturelles



Financement prévisible pour une planification efficace

Planification à long terme grâce à des sources prévues et sûres permettant d'établir un contrat de confiance

Logique de résultats où les organismes subventionnés ont l'obligation de respecter des conditions et procédures spécifiques



Stratégie de diversification de revenus

Effet de levier pour lever des fonds additionels

Partenariat public privé où la société civile est majoritaire et permet d'attirer le privé

Catalyseur de financement de nouvelles sources de revenus comme les paiements des services fournis par les écosystèmes, les compensations et produits de redevances...



Cohérent avec le mandat de soutien aux Biens Publics Mondiaux

Une des solutions pour légitimement partager les coûts de protection des BPM entre tous les bénéficiaires

Une réponse de solidarité qui vient compléter les manquements des financements internationaux et nationaux

Une réponse à l'insuffisance du montant de l'aide des bailleurs et aux limites de financements des frais opérationnels



Ressources

WWF Conservation Finance

<http://www.worldwildlife.org/conservation/finance>

Contact:

marie.delongcamp@wwfus.org

Conservation sans finance

reste conversation